

Un **vêtement professionnel** (en anglais, **workwear**) est un article d'habillement porté pour un usage professionnel. Il est soumis à des lois qui règlementent son usage ainsi que son entretien. Souvent associé au « bleu de travail », tenue standard de l'ouvrier ou du travailleur manuel, l'utilisation du vêtement professionnel s'est aujourd'hui diversifiée et étendue à d'autres secteurs d'activités. Il appartient à une industrie dont les normes de sécurité et les technologies textiles évoluent rapidement.



Depuis longtemps, l'exercice des nombreux métiers d'autrefois nécessitait l'utilisation d'un vêtement ou d'un accessoire dont le rôle était de protéger une ou plusieurs parties du corps ou alors d'identifier une personne au travail ; Le forgeron devait se protéger des flammes et des brûlures, le cantonnier lui, était reconnu par sa veste bleue et son chapeau de cuir, le vitrier portait pour se protéger des bris de verre, une blouse bleue ou noir communément appelée " la blodo " le rémouleur utilisait un tablier de cuir et arborait souvent une casquette ou un bérêt.



Le ramoneur vêtu de larges hardes portait également un bonnet pour se protéger du suif... Dans la plupart des cas l'accessoire utilisé était le tablier,

confectionné dans diverses matières comme le cuir, le coton lourd et épais puis le tergal. Il était simple à utiliser et offrait une bonne protection.

Le vêtement spécialement conçu pour le travail a pu se démocratiser au XIX<sup>ème</sup> siècle, lors de la révolution industrielle, du fait de

l'essor de la production des objets de consommation et de la mutualisation des entreprises et des services.

Cet engouement économique a vu une importante augmentation des risques de blessures et d'accidents pendant le travail, liés à l'utilisation des nouvelles machines outils.



Le coloris " bleu Bugatti " représente alors le vêtement professionnel du monde des ouvriers et des manœuvres, d'où le terme **bleu de travail**. Par opposition, le coloris blanc ou gris représente le vêtement de travail utilisé par les cadres, d'où le terme col blanc.

De nos jours, le **vêtement professionnel** ainsi que les **équipements de protection individuelle** représentent un enjeu de taille, tant au niveau humain qu'au niveau économique.

La législation française est très stricte à ce sujet et impose des normes à respecter impérativement.

L'employeur est tenu de fournir et d'entretenir des tenues de protection au personnel, contre la salissure et les différents risques propres à leur métier. Ceci explique pourquoi le marché mondial du vêtement professionnel et des équipements de protection est si important et qu'il représente une manne comprise entre 8 à 10 Milliards d'Euros.

De la fameuse vareuse et des largeots en velours des charpentiers, de la salopette et sa légendaire poche mètre inventée par **Adolphe Lafont**, de la blouse des femmes travailleuses d'antan, du bleu de travail des ouvriers d'un autre siècle, du tablier en cuir des métiers disparus, l'évolution de la société vers le modernisme a fini par nous proposer aujourd'hui des baskets de sécurité au design raffiné, des vêtements fonctionnels qui ressemblent de plus en plus au prêt à porter, des tissus respirants très confortables, des blouses et des tuniques fantaisies aux couleurs gaies et aux coupes féminines, des combinaisons anti-statiques ou anti-acides qui permettent de travailler dans les meilleures conditions... Depuis quelques années, des entreprises utilisent cette catégorie de vêtements à des fins publicitaires, ou pour tenter de renforcer l'esprit d'équipe ou la cohésion de l'entreprise...

Dans certains métiers, l'identité professionnelle s'affiche par les tenues vestimentaires ; leur qualité et leur entretien doivent donc être irréprochables. Le salarié peut aussi ressentir une certaine fierté d'arborer son appartenance à un métier par le biais de sa tenue professionnelle.

